



Centre Météorologique  
de GUADELOUPE

Fortes pluies et orages :



**Bulletin de Suivi de Vigilance n°18 pour la Guadeloupe  
Episode n°12-GD  
Rappel des Dangers :  
Fortes pluies et orages niveau ROUGE**

Emis le : jeudi 13 septembre 2018 à 15h10 légales (soit 19:10 UTC)  
Par : Centre Météorologique de Guadeloupe  
Date et heure du prochain bulletin : Jeudi 13 septembre 2018 vers 18h légales.

**Début d'évènement :** En cours.

**Fin d'évènement estimée :** Vendredi 14 septembre 2018 vers 12h légales.

**Situation actuelle**

**Le centre de la tempête tropicale ISAAC est désormais en mer des Caraïbes (150 km au Sud-Ouest des Saintes à 14h légales).**

**Prévisions**

Des pluies continues, abondantes et orageuses peuvent encore toucher notre Archipel dans le flux de Sud-Est à l'arrière d'ISAAC.

Il y a toujours un risque qu'elles persistent et se réactivent cette nuit de jeudi à vendredi ainsi que vendredi en matinée.

Les cumuls de pluie pourraient attendre les 100 à 200 mm sur la durée de l'épisode, avec des cumuls max de 250 mm sur les zones du relief, et plus particulièrement le Sud de la Basse-Terre.

De bonnes rafales sous averses restent d'actualité en fin de journée (60 à 70 km/h).

Encore forte, 3m environ voire passagèrement un peu plus, la mer s'amortit progressivement. Demain matin mer agitée à forte en Atlantique et Canaux, continuant de s'amortir et devenant agitée (2m) en mi-journée.

**Données observées**

- Rafales sous averses observées: 86 km/h à la Désirade, 78 km/h à Bellevue Pointe-Noire et à Gros-Morne Dolé, 74 km/h à Anse-Bertrand, 71 km/h au Raizet, 68 km/h au Col des Mamelles.

- Précipitations sur les 12 dernières heures: 40 mm à Matouba Saint-Claude.

**Mesures individuelles de comportement préconisées par la préfecture :**

**VIGILANCE ROUGE FORTES PLUIES/ORAGES : UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE!**

Évitez tout déplacement et restez chez vous.

N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas.

**Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement :**

- Obtempérez aux injonctions des sauveteurs ou des autorités municipales y compris pour des évacuations,
- En cas de risque de glissement de terrain, évacuez votre domicile en sécurité,
- En cas d'orage violent, bannissez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques et ne vous abritez

pas dans une zone boisée, ni près de poteaux, pylônes, ni sous un arbre isolé.

**Si vous devez vous déplacer impérativement :**

- signalez votre départ et votre destination à des proches et soyez très prudents,
- respectez les déviations et interdictions mises en place,
- ne vous engagez, sous aucun prétexte, à pied ou en voiture, sur une voie immergée, et ne tentez pas de franchir des gués ou zones inondées même partiellement.

**Près du rivage :**

- si vous habitez en bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux possibles,
- si nécessaire, évacuez votre habitation et mettez vous à l'abri à l'intérieur des terres.